

RÉUNION DU CONSEIL DES SAGES
Mardi 25 Octobre 2011 à 17 h 00

Présents : Mmes Claudie ALVES – Monique JANVIER – Marie-Louise JOUET – Martine LEMARCHAND – Ghislaine MÉTAIRIE – Simone TAROT – Sœur Renée BOUÉ – MM. Roger AVANNIER – André BESNARD – Claude BUARD – Bernard PLET – Michel THOMAS – Guy MAIGNÉ

Absents et Excusés : Mmes Françoise CHESNEAU – Solange CAGNA – Marianne DEZON – Maryvonne ESNAULT – Monique LEGUERINEL – MM Louis LEDANTEC – Louis BOUVET – Henri LEGROUX – Marcel MARTEAU

Assistaient également : M. Michel SOTO Adjoint au Maire – M. Jean-Yves MORINEAU Adjoint au Maire – Mme Danièle TRIDON Conseillère Municipale Déléguée

Monsieur AVANNIER ouvre la séance et procède à l'appel.

Michel SOTO demande s'il y a des observations au compte-rendu de la réunion du 30 août 2011. Madame TAROT fait remarquer qu'il y a une erreur de date.

Michel SOTO souhaite que l'ordre du jour soit interactif et demande aux membres de ne pas hésiter à interroger les élus lorsqu'un sujet les préoccupe.

Actualités municipales :

➤ *Aménagement de la Place de la Basilique* :

Monsieur PLET fait remarquer que, d'après le plan des travaux exposé à la salle du Temple, il n'y aura plus de place de stationnement devant la Basilique.

↳ Monsieur SOTO indique que l'aménagement prévu n'empêchera pas le déroulement des cérémonies (sépultures, mariage, messe dominicale) mais le but est d'inciter les usagers à utiliser la place de l'Abbatiale.

La première tranche de travaux (rue de la Fontaine et place de l'Ancienne Mairie) suit son cours ; il rappelle que les réunions « Café chantier » sont ouvertes au public à la Salle du Temple tous les mercredis matins de 8 h 30 à 10 h.

La Police Municipale signale que ce sont souvent des véhicules de commerçants et leurs employés qui stationnent dans la rue de la Fontaine.

Monsieur MORINEAU intervient au sujet de l'agrandissement de Super U pour lequel la Mairie ne peut intervenir, mais que cela pourra aussi retenir les clients sur Evron au lieu de se diriger vers Laval, Mayenne ou autre.

➤ *Cinéma* ;

Les travaux ont pris beaucoup de retard, non pas à cause des entreprises mais des fournisseurs de vitrage.

D'autant plus qu'il faut des conditions atmosphériques idéales pour poser les grandes surfaces vitrées.

En attendant, l'ancien cinéma continuera de fonctionner jusqu'à la mise en service du nouveau, et avant sa démolition.

La ville revendra ensuite le terrain pour y construire une maison de ville.

➤ *Communauté - Abbaye :*

Monsieur SOTO signale les difficultés rencontrées avec le cabinet chargé de trouver une solution ; le service escompté n'a pas été rempli par celui-ci.

Bien que la ville ait la certitude, de savoir utiliser le rez-de-chaussée et l'ouverture du jardin en abaissant le mur sur la rue de Saulgé. Il n'empêche que l'ensemble représente 6000 m² qui ne sont pas aux normes actuelles.

La ville est toujours à la recherche de financeurs, la conjoncture économique actuelle est défavorable à l'avancement du projet, ni le Conseil Général ni le Conseil Régional et les services de l'État ne se manifestent.

Il a bien été évoqué un musée des Arts Sacrés, il n'en existe pas dans le département ; mais le simple coût de fonctionnement (au départ 3 personnes minimum) n'incite pas à poursuivre.

Il est précisé que le jardin et le bâtiment principal sont classés ou répertoriés.

Il est ensuite fait un tour de table pour connaître la position de chacun ; il en ressort une unanimité pour l'acquisition mais les membres comprennent l'hésitation du Maire, car financièrement les travaux et le fonctionnement entraîneraient une fiscalité insupportable pour les contribuables fait remarquer Michel THOMAS ; il faudrait avoir une meilleure lisibilité des finances sur 20 ou 30 ans.

Mme MÉTAIRIE propose une acquisition par souscription de particuliers

➤ *Basilique*

Remplacement de la porte : Michel SOTO indique que la restauration coûterait trop cher par rapport à la construction d'une porte neuve dans le même style.

Devis : 13000 € subventionné à 70 %.

➤ *Parking stade Boulevard ROSSIGNOL*

Prochainement la ville réalisera des travaux d'aménagement de parking (1^{ère} tranche de 20 places environ) en bordure du stade après démolition de la clôture existante et des sapins.

Il sera nécessaire de construire un mur de soutènement à cause du dénivelé (comblement avec les pierres de démolition du four à chaux – rte de Chammes). Les plaques des drapeaux de jumelage et les dessins d'enfants seront récupérés et installés ailleurs.

Informations

- Madame ESNAULT avait demandé d'afficher un plan avec liste des défunts à l'entrée du cimetière ; ce qui a été fait. Il faut savoir cependant que c'est interdit (législation et réglementation en cours), ce qui est du domaine privé ne doit pas être publié. Le renseignement pourra toujours être obtenu à la Mairie.

➤ *Police Municipale*

Rappel des recommandations :

- ne pas laisser la porte d'entrée ouverte même avec une présence à la maison
- ne pas conserver de somme importante d'argent liquide chez soi
- ne pas conserver le code secret avec sa carte bleue

- ne pas ouvrir la porte à des inconnus (es) (récemment vendeurs de calendriers)
- attention lorsque vous roulez en voiture
- fermer les issues
- éviter les sacs à main sur les sièges
- ne pas laisser d'objet tentant dans le véhicule

Rappel de la mission des agents :

- surveiller ce qui se passe en ville et en campagne sur le territoire communal
- prendre des arrêtés concernant la voirie (travaux par exemple)
- faire des rondes pour passer voir votre résidence en votre absence (à condition de leur signaler).

Mme JOUET se fait préciser que le sens unique devant la Caisse d'Épargne sera maintenu pour le moment.

La prochaine réunion est fixée au mardi 20 décembre 2011 à 17 h 00.
Inviter MM. CHARTIER et POISSON pour aborder les travaux en ville à l'aide de plans projetés.

La séance est levée à 18 h 30.